



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 63049

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le patriotisme algérien qui se développe en France. Après les différents matchs qu'a disputés l'équipe algérienne contre la Corée du sud et la Russie, les supporters algériens ont pris les grandes rues de plusieurs villes françaises et tout particulièrement les champs-Élysées pour "fêter" leur victoire. La mairie de Toulouse a, quant à elle, été dotée d'un drapeau algérien hissé par les supporters pour remplacer le drapeau tricolore. Il lui demande s'il est tolérable que l'État oublie dans ces cas-là et dans bien d'autres de faire respecter la loi de la République et qu'il laisse progressivement disparaître sa souveraineté. Il lui demande quand le Gouvernement aura la volonté de rendre une application des lois républicaines sans distinctions communautaires.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63049

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 août 2014](#), page 6821

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)